

Particuliers



- Tonte de pelouse
- Taille des bordures
- Ramassage de feuilles
- Petits travaux d'élagage
- Taille de haies et arbustes
- Nettoyage terrasses et murets



Professionnels



- Copropriétés - Syndics
- Cabinets médicaux
- PME - PMI
- Bureaux
- Industrie
- Commerces



Entretien d'espaces verts

Intervention ponctuelle - Contrat d'entretien annuel

Economie ou crédit d'impôts

Notre déclaration en préfecture vous permet d'obtenir un crédit d'impôts de 50 % du montant des factures payées relatives aux prestations de services à la personne.

Ce montant est plafonné à 5000 € par an soit une économie d'impôts de 2500 €, selon la législation en vigueur.



- Tonte, regarnissage
- Plantations
- Ramassage de feuilles
- Petits travaux d'élagage
- Taille de haies et arbustes
- Arrosage automatique

Aquitania

8, Allée de l'eau Bourde
33170 GRADIGNAN

Tel: **05 56 75 04 89**

mobile: **06 32 99 97 82**

Mail: contact@aquitania.fr



Certiphyto

Prestataire agréé & applicateur certifié « Certiphyto ».